



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 218703352024031416 DEL 2024-0034DE
Date de l'événement : 21/03/2024
Date de réception préfecture : 21/03/2024

Date de convocation : 6 mars 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-023

Date d'affichage : 6 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 23

Votants : 30

Objet : Approbation du règlement budgétaire et financier

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Maïram SY représentée par Mme Sabah AÏD, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Mehdi MEJERI, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Nathalie PABOUDJIAN représentée par M. Gilbert DALLERAC, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Tarik MEZIANE, Mme Emmanuelle ROYERE représenté par Mme Virginie TARTARIN

ETAIENT ABSENTS : M. Franck COENNE, M. Grégoire TURLOTTE, M. CORBEL, M. Maxime MARCELIN, Mme Kadiatou LY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE.

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2321-3 et R2312-3,

VU le décret n°212-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et des instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités,

VU la délibération n° VI-DEL-2023-103 en date du 13 décembre 2023 relative au passage à la norme comptable M57 à compter du 1er janvier 2024,

VU le Règlement Budgétaire et Financier (RBF),

VU l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 5 mars 2024,

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 5 abstentions (MM HILLAIRE, MEZIANE, Mmes BINET-DEZERT, COMMEIGNES, TRAN QUOC HUNG),

- Approuve le règlement budgétaire et financier jusqu'à la fin du présent mandat

- Précise que ce règlement budgétaire et financier pourra être ajusté en fonctions des règles nationales sans en modifier l'économie générale



Franck MARLIN
Maire d'Etampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 21 MARS 2024 et de sa réception par le représentant de l'Etat.